**Jeudi 10 juin 2021**

Réunion virtuelle - Conseil d’Établissement

**PRÉSENCES**

**Membres du Conseil d’établissement**

|  |  |
| --- | --- |
| Membres - parentsMyriame BelfortIsraël Fortin Sarah HaltonDavid KaiserJabiz SharifianMarie-Claude VernierRichard Zaour | Membres - enseignants Emmanuelle BertrandVincent HouleMarie-Chantal LebelYevenes Pulgar Viviana RomaneMaryse Beaulieu-Salamido |
| Membres – parents substitutsMarie-Hélène BachandMélanie Cabot-BlondinMarilyne Thériault – membre parent du comité des usagers du SDG |
| Direction de l’écoleJohanne Carmichael Véronique Parent | Invité - DirectionPatrick Fournier (remplaçant direction au 1er juillet 2021) |
| Membres parents - comités connexes Justine Ganseman (Fondation de l’école NDG) | Membre - Service de gardeMartin Perreault (personnel) |

**Ouverture de l’assemblée** / **ACCUEIL DES MEMBRES & VÉRIFICATION DU QUORUM**

L’assemblée est ouverte à 18h45.

Le quorum est constaté.

Mme Carmichael présente M. Patrice Fournier, nouvellement désigné à la direction des écoles Notre-Dame-de-Grâce et Étoile filante.

M. Fournier détient une très vaste expérience. Dans ses vingt-huit années d’implication dans les écoles publiques, il a occupé différents postes : enseignant, conseiller pédagogique et directeur adjoint. M. Fournier jouit d’une excellente réputation et son approche axée sur le travail d’équipe et la communication va de pair avec la philosophie de l’école NDG. M. Fournier exprime son empressement de commencer son travail avec toute l’équipe.

Tour de table des membres du CÉ pour se présenter à M. Fournier.

Mme Belfort, rajoute un mot pour souligner la contribution de Mme Carmichael à l’école Notre-Dame-de-Grâce.

1. **présidence et secrétariat d’assemblée**

Mme Belfort propose qu’elle préside l’assemblée, Israël Fortin en soit le vice-président, Vincent Houle modérateur des microphones et, à défaut de volontaires, Mme Belfort en soit aussi la secrétaire. Appuyé par Marie-Chantal Lebel. Complément de notes fourni par Marie-Hélène Bachand.

1. **adoption de l’ordre du jour**

Mme Carmichael demande l’ajout d’un point 9.1.7 Sortie groupe 63 à l’ordre du jour. Mme Belfort propose l’ajout appuyé par Marie-Chantal Lebel.

L’ordre du jour est adopté à l’unanimité avec la modification proposée.

1. **adoption et suivi du procès-verbal du 6 mai 2021**

Mme Belfort propose l’adoption du procès-verbal appuyée par Marie-Claude Vernier. Le Procès-verbal est adopté à l’unanimité.

1. **Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2021**

Le seul point de suivi concerne la mise à jour sur la situation sur le CA de du CSSdM. Mme Belfort le fera au point 9.3.

1. **Présentation de Véronique Parent**
	1. **Bilan du plan de lutte contre la violence et l’intimidation**

le bilan du plan pour cette année est extrêmement positif. Mme Parent a réitéré qu’avec l’horaire décalé mis en place pendant la pandémie, il n’y a pas eu d’incidents, tant dans les aires communes que dans la cour de l’école. Cette constatation démontre le succès des mesures préventives mises en place et porte la direction à envisager l’adoption de l’horaire décalé de façon permanente.

* 1. **Projet Bouger une heure et Plus par jour**

Depuis quelques années, l’école fait l’acquisition d’équipement de jeux et met en place des activités afin de permettre aux élèves de bouger pendant la récré. La direction cherche a diversifier l’offre actuelle d’activités de manière à maximiser les ressources et espaces disponibles. La direction est en processus d’inscription auprès d’un organisme « à l’école on bouge ». Le programme dure 3 ans et tous les élèves de l’école peuvent y prendre part. Un financement est offert aux écoles participantes pour l’obtention de matériel. L’équipe-école a beaucoup d’idées et l’enveloppe ministérielle pour les activités et autres initiatives sera utilisée pour les concrétiser.

Questions posées par M. Kaiser portant sur la possibilité d’inclure des activités à l’extérieur de l’école, l’achat de matériel qui pourrait être utilisé ailleurs que l’école dans le cadre d’activités. Mme Parent répond que l’équipe-école essaie de faire le plus possible avec les moyens actuels. Certaines initiatives de l’école permettent de faire bouger les élèves même quand le gymnase n’est pas accessible. Mme Parent va s’informer quant aux flexibilités du programme. M. Perrault mentionne que par le passé, il leur avait été possible de réserver des espaces (ex. le Manoir) pour des activités.

Mme Sharifian demande quel est le montant du financement pour le programme. Mme Parent répond que le montant varie selon les écoles. NDG étant une grande école, le montant devrait être proportionnel à la population étudiante. Mais ce montant est réduit au fil des années du programme, car les initiatives et les acquisitions se transposent dans le temps. Mme Parent mentionne aussi que NDG avait une entente avec Layola, mais celle-ci ne ferait pas partie du programme. Toutefois, l’école compte certainement continuer à regarder toutes ses autres options aussi.

M. Kaiser, précise que l’évaluation du programme doit se faire de manière concertée afin de garantir une pérennité des initiatives.

1. **Questions du public**
	1. Aurons-nous des classes combinées de 1ere et 2e années?

Mme Carmichael répond que les seules classes combinées sont à la fin du cycle, soit 5e et 6e années. Il n’y a tout simplement pas assez d’élèves. Mais si le besoin survient, l’école compte déjà dans ses rangs une enseignante chevronnée capable de prendre en charge une classe de 1ere et 2e combinée.

* 1. L'aide aux devoirs sera-t-elle offerte au SDG?

Mme Carmichael répond que ce n’est pas un service inclus dans l’offre du SDG. Néanmoins, le service de tutorat qui se fait en classe sera maintenu.

1. **PointS d’échange et d’information**
	1. **Mot des enseignants**

Marie-Chantal Lebel confirme qu’il n’y aura pas d’autres journées de grève.

Elle a aussi remercié Mme Carmichael pour tout ce qu’elle a fait pour l’école NDG et ses enseignants.

1. **Comités**
	1. **FONDATION NDG**
		1. Projet fournitures scolaires : Dès que les listes de fournitures auront été approuvées, le tout sera mis en ligne pour les commandes.
		2. Projet l’entraide : les enfants de 15 familles iront à des camps de jour cet été.
		3. Travaille toujours sur (????) pour les classes d’accueil
		4. Demande d’approbation des activités de financement suivantes :
			* Diner pizza (la réduction des déchets liés à cette activité se poursuit)
			* ????????? (Bouge-o-thon ????)
			* Guignolée

**Il est résolu que le CÉ approuve ces 3 activités à l’unanimité**.

* + 1. Appel lancé pour un trésorier et d’autres bénévoles à la fondation.
		2. Mme Ganseman remercie Mme Carmichael de la part de la fondation pour tout ce qu’elle a fait pour l’école NDG
	1. **Comité des usagers du sdg**

Mme Thériault indique qu’il n’y a pas eu de réunion depuis la dernière fois. Elle remercie tous les parents qui ont participé en grand nombre au sondage sur les préférences d’activités parascolaires. Une rencontre est prévue pour le vendredi 11 juin 2021 avec Parasco Équitable. Un compte rendu de cette rencontre sera fait à l’assemblée générale du 16 septembre 2021. Mme Thériault remercie chaleureusement Mme Carmichael et souligne sa pensée novatrice, sa fermeté empreinte d’empathie et sa constance.

* 1. **OPP** / **comité vert**

Personne n’est présent pour l’OPP ou le Comité vert.

1. **Étude des dossiers**
	1. **Dossiers où il est question de travailler (résolutions)**
		1. Liste des effets scolaires : CONSIDÉRANT les listes de matériel didactique pour tous les cycles du primaire présentées lors de la séance virtuelle du 10 juin 2021; Il est RÉSOLU D’APPROUVER ces listes telles que présentées par la direction. Proposé par SARAH Halton et appuyé par MARIE-CLAUDE Vernier. Adopté à l’unanimité.
		2. Livre TD : Considérant la révision du livre proposé par les membres du CÉ, et considérant la position historique du CÉ quant au projet « Un livre à moi TD », Il est RÉSOLU D’APPROUVER le livre « L’anniversaire » pour distribution aux élèves de 1e année. Proposé par Israël Fortin et appuyé par Richard Zaour. Adopté à l’unanimité.
		3. Code de vie : Il est RÉSOLU D’APPROUVER le Code de vie tel que présenté par la direction. Proposé par Marie Chantal Lebel et appuyé par Israël Fortin. Adopté à l’unanimité.
		4. Critère pour Anglais intensif 22-23 : Considérant la révision des critères énumérés et la volonté de ne pas nuire au succès académique des élèves, Il est RÉSOLU D’APPROUVER les critères d’admission pour l’anglais intensif en 6e année tel que présentés par la direction. Proposé par Richard Zaour et appuyé par Jabiz Sharifian. Adopté à l’unanimité.
		5. Budget pro forma : Il est RÉSOLU D’APPROUVER le budget pro forma tel que présenté par la direction. Proposé par Johanne Carmichael et appuyé par Sarah Halton. Adoptée à l’unanimité.
		6. Frais de vie CÉ Il est résolu que les frais de vie du CÉ seront affectés cette année à l’achat de pâtisseries pour les membres du CÉ.
		7. Sortie groupe 63 (le 21 juin) : Pique-nique au Mont-Royal. Les élèves se rendront en transport en commun avec un parent accompagnateur durant les heures de classe. Le repas et la crème glacée sont offerts par l’école. Il est résolu que le CÉ approuve cette sortie à l’unanimité.
	2. **Dossiers où il est question d’Être informé**
		1. **Bilan CÉ**

Mme Belfort rédigera une ébauche du bilan annuel du CÉ qui sera remise aux membres pour révision et commentaires d’ici le 18 juin. Ainsi, il sera prêt à être présenté à l’AG de septembre.

* 1. **MOT DU REPRÉSENTANT AU CP DU CSSDM**

Mme Belfort explique que pour régler la situation paralysant le CA depuis la démission des cinq membres-parents, le CP a envoyé le 25 mai une résolution à la direction générale afin de soumettre la désignation de 3 des 5 membres-parents manquants sur le CA. Mais ce mardi 8 juin, le CP a reçu la nouvelle du désistement des 3 membres désignés. Il semble que les responsables du CSSdM et du ministère de l’Éducation n’ont pas mis en œuvre les éléments auxquels ils s’étaient engagés pour débloquer l’impasse des derniers mois et ainsi de réunir les conditions nécessaires pour un engagement actif des parents sur le CA.

1. **Varia**

Mme Carmichael remercie les membres du CÉ des bons mots à son égard. Elle a aussi remercié le CÉ et les membres de comités pour leur implication et soutien.

1. **Levée de l’assemblée**

La levée de l’assemblée est proposée par Mme Belfort et appuyée par Israël Fortin ????.